

la Creuse

N° 38 > janvier - février - mars 2009



P. 14

ACTIONS
Maçonner
et se reconstruire



P. 20

NATURE
Etang des Landes :
une réserve,
ça se gère



P. 22

SPORTS
Le futsal
en plein essor

■ DOSSIER

Budget page 7 2009



du 28 mars au 04 avril 2009 à Guéret

Festival Urban Culture

WEEK-END DE STAGE DE DANSE HIP-HOP
Samedi 28 et dimanche 29 mars - Espace Fayolle

SOIREE CINEMA
Lundi 30 mars - 20h30
Cinéma Le Sénéchal

DANSE HIP-HOP
Mardi 31 mars - 20h30
Espace Fayolle



THEATRE URBAIN
Jeudi 02 avril 20h30
Espace Fayolle

CONCERT SLAM
Vendredi 03 avril - 20h30
Espace Fayolle

BATTLE
Samedi 04 avril - 20h30 - Gymnase Fayolle



Renseignements et réservations :
LA FABRIQUE – 6, avenue Fayolle 23000 Guéret
05 55 52 84 97
lafabrique@ville-gueret.fr
Retrouvez la saison culturelle sur
www.ville-gueret.fr

I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

LE BUDGET DÉPARTEMENTAL 2009 p. 7-13

I ACTIONS I

INSERTION : AVEC LE FJT D'AUBUSSON p. 14-15

LA CREUSE DANS LE PLAN NUTRITION SANTÉ p. 16-17

LE POINT SUR LES CHANTIERS DÉPARTEMENTAUX p. 18-19

I NATURE I

ETANG DES LANDES : PLAN DE GESTION p. 20-21

I SPORT I

FUTSAL : L'AUTRE PASSION DU FOOT p. 22-23

I RACINES I

LA CREUSE ET 14/18 p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

AGENDA p. 27-28-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

L'autre RSA

S l'année 2008 a été marquée par l'expérimentation du RSA, le revenu de solidarité active, 2009 verra sa généralisation à l'ensemble du territoire national. La Creuse, qui fut pionnière, est prête, les services du Pôle Solidarités en tête. Pourtant, ce dossier est à l'image de ce qu'on inflige aujourd'hui aux collectivités territoriales : l'absence totale de clarté sur le court terme. Pendant qu'on décide la généralisation du RSA dans tous les départements, on fait aussi plancher une commission présidée par un ancien Premier Ministre (Edouard Balladur) sur la possibilité de faire disparaître ces mêmes départements, le tout en entretenant le flou le plus complet sur le financement dudit RSA.

Dans ce contexte particulièrement difficile, de surcroît plombé par les effets de la crise économique, le département de la Creuse propose, quant à lui, une autre forme de RSA. Le nôtre signifie : Responsabilité – Solidarité – Avenir. En l'occurrence, nous l'avons appliqué à l'élaboration de notre budget 2009 en affirmant notre conception de la conduite des affaires départementales.



Responsabilité, parce que nous avons proposé une fiscalité départementale contenue, avec une hausse contenue en deçà de l'inflation, afin de tenir compte de la situation des foyers creusois. **Solidarité**, dans la mesure où nous avons établi un budget où l'ensemble de notre dispositif lié à l'action sociale augmente de 1,1M€ ; nous réaffirmons ainsi notre attachement à notre cœur de métier, et nous le renforçons d'ailleurs avec un maillage de nos services sur le territoire départemental au plus près des Creusois. Enfin **Avenir**, parce que

même dans une période aussi difficile que celle que nous traversons, nous préservons nos investissements, avec en particulier une hausse importante pour nos axes routiers, participant ainsi à la fois au maintien de l'activité économique aujourd'hui et proposant les conditions d'un développement demain.

Ce **RSA** est le nôtre, le vôtre. Celui d'une Creuse debout et refusant de céder à la résignation. Comme le Magazine de la Creuse est le vôtre et vous montre, à travers ces pages, toutes ces actions qui racontent un territoire en mouvement.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Janvier / Février 2009

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - B.P. 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.cg23.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Jean-Luc OZIOL, Simon PAROUTY, Muriel VILLEJOUBERT, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Musée départemental de la Tapiserie.

Maquette : Canôé - 23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05 55 51 22 62

Impression : Fabrègue imprimeur - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.

POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?

**DES PRÊTS D'HONNEUR
POUR LES ÉTUDIANTS**



Le Département aide les étudiants de l'enseignement supérieur à travers des prêts d'honneur. Ces prêts ont vocation à financer les études effectuées dans un pays membre de la Communauté européenne, à l'exclusion de toute formation professionnelle ou continue.

Sont concernés les étudiants de l'enseignement supérieur âgés de moins de 30 ans, dont la famille ou eux-mêmes sont domiciliés dans la Creuse depuis au moins 3 ans.

D'un montant maximum de 2.000 €, ces prêts sont attribués sous conditions de ressources en fonction du coût résiduel des études du demandeur. Ils sont remboursables, sans intérêt, soit par anticipation, soit après le terme des études.

**Info : Conseil Général de la Creuse
Pôle Education, Culture et Sport
Direction de l'Éducation
Avenue Pierre Leroux - B.P. 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05 44 30 24 17**

TOUR DE FRANCE

La fête... le 14 juillet



**Nouveau passage
du Tour de France
par la Creuse
cette année,
à l'occasion
de la 10^e étape
Limoges -
Issoudun.**

C'est à croire que le Tour de France ne peut plus se passer de la Creuse, et on ne s'en plaindra évidemment pas ! L'édition 2009

de la Grande Boucle fera, en effet, un nouveau large crochet par les routes de notre département, à l'occasion de l'étape Limoges - Issoudun.

Longue de 193 km et succédant à la journée de repos de Limoges, cette 10^e étape du 96^{ème} Tour de France sera, à n'en pas douter, une jolie partie de manivelles, en particulier de la part des coureurs français, puisqu'on sera le mardi 14 juillet ! Si le parcours n'est pas encore définitivement validé sur le plan technique, sachez toutefois que la caravane et le peloton arriveront de la Haute-Vienne par la RD914 à Marsac, puis poursuivront par Bénévent-l'Abbaye, Montaigut-le-Blanc, La Brionne. Après la traversée de Guéret, ils emprunteront la RD940 en direction de l'Indre, via Saint-Fiel, Glénic et Bonnat.

INITIATION ARTISTIQUE



Des stages avec Théâtre'Enfant

L'association Théâtre'Enfant œuvre depuis 1985 pour le développement du théâtre chez les plus jeunes. Pour l'association sardentaise, la pratique du théâtre implique différentes disciplines, l'ensemble des arts vivants tels que le mime, le cirque ou la danse.

C'est dans cet esprit qu'elle a mis en place un programme de stages d'initiation aux différents arts de la scène : initiation au mime ou à la mise en lumière d'un spectacle du 1^{er} au 6 mars ; initiation à la création de masques et marionnettes et création musicale du 20 au 24 avril.

**Info : Association Théâtre'Enfant - Mairie - 23250 SARDENT
Tél. : 05 55 64 58 76 - Courriel : theatrenfant@orange.fr**

MARIONNETTES

Les vagabondages de la compagnie Taïko



La Compagnie Taïko crée un événement unique en Creuse autour de la marionnette, du 3 au 25 avril.

La compagnie de théâtre de marionnettes Taïko est installée à Fresselines depuis maintenant plusieurs années. Elle s'y est toujours investie dans des actions originales, à l'image de sa belle contribution à la lutte contre l'alcoolisme, en partenariat avec Alcool Assistance, l'an dernier. Cette fois, elle crée, avec « Les Marionnettes Vagabondes », un événement unique en Creuse : une promenade dans l'univers méconnu de la marionnette, ponctuée de spectacles, d'expositions, d'ateliers et de rencontres avec les artistes limousins. Et ce pendant un mois entier, du 3 au 25 avril, dans tout le Pays Dunois et à La Souterraine.

Chaque samedi du mois d'avril, ce festival proposera au jeune public un spectacle de rêve, d'imagination, de rire. Le festival recevra également le musée itinérant de la Marionnette, dirigé par Philippe Malin ; il présentera ses incroyables personnages venus d'Afrique, d'Asie, d'Italie et d'ailleurs au Centre d'Art de Fresselines. La Compagnie Taïko animera également, à la MJC de La Souterraine, un atelier de fabrication et de manipulation de marionnettes, du 20 au 24 avril.

Info : Cie Taïko - tél. 06 99 05 31 24 - Courriel : cietaiiko.vanessa@orange.fr
Atelier marionnettes MJC La Souterraine : tél. 05 55 63 19 06 ou 05 55 64 04 73

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

Visite organisée le 17 mars



Le Laboratoire Départemental d'Analyses du Conseil Général de la Creuse, organise désormais régulièrement des visites de ses locaux d'Ajain, au cours desquelles le public peut découvrir les activités de cet établissement, dans les domaines vétérinaire, alimentaire et environnemental.

La prochaine visite aura lieu le mardi 17 mars 2009, à 14h00. Il est nécessaire de s'inscrire préalablement, le nombre de visiteurs étant limité afin de respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Contacter le Laboratoire : 05 55 81 87 30.

le Savez-vous ?

DES AIDES AU DIAGNOSTIC GEODE POUR LES ENTREPRISES

La Banque de France a développé à l'intention des entreprises une prestation de service dénommée GEODE, qui offre aux chefs d'entreprises une analyse économique et financière très complète mettant en évidence les atouts et les points sensibles de leur société. Le Conseil Général soutient cette action en apportant sa contribution financière aux entreprises creusoises (avoir son siège social dans le département) qui font réaliser ce diagnostic.

Les entreprises peuvent choisir entre deux niveaux d'intervention : la prestation unique pour 5.100 € hors taxes ; un abonnement de 3 ans (3 prestations) pour 13.800 € hors taxes (4.600 € par an). Le Département finance ces prestations à hauteur de 2.200 € pour la formule prestation unique et de 5.280 € pour la formule abonnement (1.760 € par an).

Info : Conseil Général de la Creuse
Pôle Développement - Mission Entreprises
14, avenue Pierre Leroux - B.P. 17
23001 GUERET Cedex
Tél. : 05 44 30 24 23





Le travail de la puéricultrice nécessite le savoir-faire médical d'une infirmière, mais aussi des qualités d'écoute des parents et d'attention aux signes donnés par l'enfant.

UN AGENT - UN MÉTIER

Dominique, puéricultrice

Le Département est la collectivité en charge des solidarités, à toutes les étapes de l'existence. Donc, dès le premier âge. Dominique est infirmière puéricultrice à l'UTAS d'Aubusson.

L'enfant s'est annoncé, puis il est arrivé. En plus ou moins 9 mois, tout en a été changé. C'est ainsi que des familles basculent, la plupart dans le bonheur et la confiance en l'avenir que dessine l'apparition du tout-petit. D'autres, plongent dans les affres du doute, se heurtant à des difficultés en apparence insurmontables. Dans ces cas, les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil Général sont d'un secours particulièrement précieux. Et là intervient tout le savoir-faire de l'infirmière puéricultrice.

Dominique exerce ce métier à l'UTAS d'Aubusson. Elle a rejoint le Département il y a... de nombreuses années. Elle avait démarré comme infirmière dans un hôpital du Pas-de-Calais spécialisé dans les maladies de la mine. Rien à voir. Jusqu'au coup de cœur, frappant comme une évidence. Le combat mené par un petit cousin contre la maladie, l'attraction irrésistible vers les enfants.

« AU SERVICE DE LA SANTÉ DE L'ENFANT »

Option : la prévention, le travail en PMI, infirmière puéricultrice donc. Autrement dit, une infirmière diplômée d'Etat, avec en plus une année de spécialisation dans le domaine des soins infirmiers à l'enfant. Mais la vraie spécialisation, elle s'est construite chaque jour, au contact de la réalité.

« Nous sommes au service de la santé de l'enfant, pour son bien-être physique comme psychologique. Mais notre travail n'aurait aucune spécificité s'il était restreint à de simples consultations », explique Dominique. Elle insiste d'ailleurs pour rappeler que les consultations gratuites de la PMI sont ouvertes à tout le monde mais qu'elles « ne se substituent pas à la nécessité d'avoir un médecin traitant ». Le rôle de la PMI dépasse le seul cadre de la consultation médicale : « Nous sommes toujours deux, avec le médecin. Notre spécificité, c'est de pouvoir consacrer du temps à l'enfant et surtout à la mère, parfois pour simplement montrer quelques gestes simples ».

Autour de l'enfant, il y a une famille et la complexité de ses ressorts secrets. Certaines difficultés (sociales) peuvent parfois en engendrer d'autres, plus graves encore. Il faut écouter la mère, le père quand il vient, « écouter et échanger, pour soutenir et conseiller ». Les puéricultrices ont un rôle fondamental dans la prévention des mauvais traitements, parce qu'elles sont à mi-chemin du médical et du social. Avec heureusement plus de belles que de tristes histoires, qu'on devine à travers l'enthousiasme de débutante d'une Dominique pourtant aujourd'hui très expérimentée. ■

Info :

Les services sociaux du Conseil Général sont présents sur tout le territoire départemental à travers les UTAS (unités territoriales d'action sociale) implantées à Aubusson (bientôt Auzances actuellement en construction), Bourgneuf, Bousnac, Guéret et La Souterraine. Partout on trouve des infirmières en charge de la puériculture.



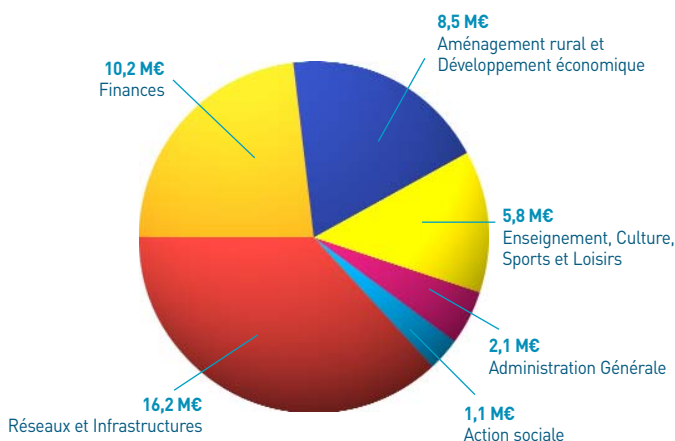
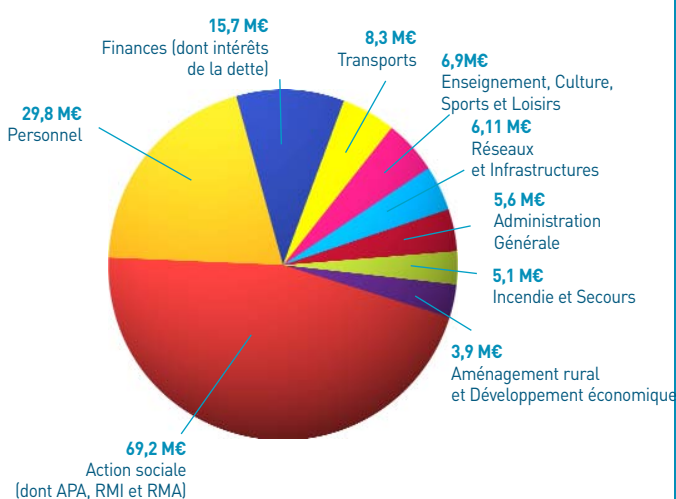
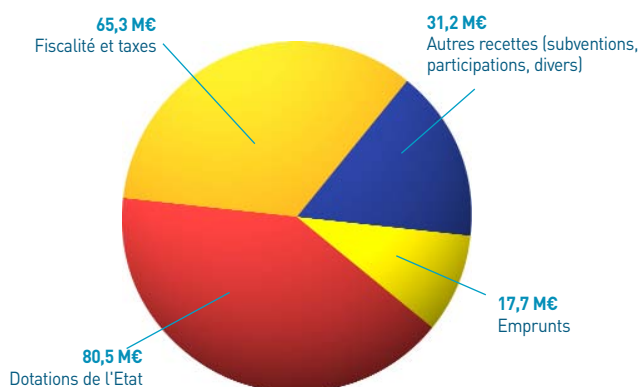
DOSSIER

BUDGET 2009

Agir, malgré la crise

Bâtir le budget primitif 2009 n'aura pas été chose facile, dans un contexte dont chacun mesure la difficulté. Il s'élève à 194,8 millions d'euros et préserve un fort niveau d'investissements tout en absorbant l'évolution significative du budget de fonctionnement liée notamment au transfert d'agents de l'État. Le tout en contenant la pression fiscale en deçà de l'inflation.

BUDGET PRIMITIF 2009

Les dépenses d'investissement
44 148 898 €Les dépenses de fonctionnement
150 688 730 €Les recettes du département
194 837 628 €

Continuer de bâtir la Creuse de demain malgré les difficultés d'aujourd'hui : l'élaboration du budget primitif 2009 a nécessité un gros effort de rigueur.

De plus en

Le budget primitif 2009 du Conseil Général s'élève à 194,8 M€, dont 44,1 à la section d'investissement. Le Département doit jouer serré, en raison de l'insuffisance des dotations de l'État.

Nul n'ignore aujourd'hui la crise économique et ses conséquences à tous les niveaux du pays. Dans cette vaste et douloureuse remise en question des économies modernes, la Creuse pèse évidemment peu. Pour autant, le Conseil Général doit tenir son rôle dans la tempête, plus encore sans doute que par beau temps. Parce que les Creusois ont besoin que s'exprime la solidarité et que l'action sociale est le cœur de métier du Département. Parce que la Creuse a besoin que les collectivités maintiennent un bon niveau d'investissements, sans quoi l'économie locale subirait encore plus fortement les effets de la crise. Pour le Conseil Général, proposer un budget primitif à la fois raisonnable et ambitieux a été encore plus difficile pour 2009 que pour les années précédentes ; à cause d'un phénomène continu de réduction des marges de manœuvre de la collectivité. Cette réduction est principalement due à la combinaison de deux facteurs : le poids des nouvelles charges à assumer et l'insuffisance des compensations financières par l'État. On rappellera ainsi que depuis le transfert au Département du RMI en janvier 2004, le solde négatif cumulé s'élève à 5,7 M€. De même, depuis sa mise en place en janvier 2002, le coût net de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) s'établit à 46 M€. Autant de marges dont la Creuse est aujourd'hui privée et qui obligent le Département à des efforts de gestion sans équivalent.



plus serré

L'évolution du budget – 194,8 M€ en 2009, soit +2,8 % par rapport à 2008 – traduit simplement l'obligation de faire face à de nouvelles charges. La forte augmentation des dépenses de personnel (intégration de 126 agents TOS et DDE) et la progression du budget de l'action sociale font augmenter sensiblement le budget de fonctionnement, qui s'établit à 150,7 M€ (contre 144,6 M€ en 2008). Le Département entend maintenir son influence sur les aménagements porteurs d'avenir et le budget d'investissement reste au-dessus de 44 M€, avec un budget routier encore réévalué.

À l'instar des dernières années, le Conseil Général s'est résolu à contenir l'effort fiscal demandé aux Creusois en deçà de l'inflation. C'est ainsi que le recours à la fiscalité, pour l'exercice 2009, aura été limité à une augmentation de 2 % des quatre taxes locales (voir INFO+). Le recours à l'emprunt, quant à lui à hauteur de 17,7 M€, aura été rendu possible parce que 2009 marque la fin d'un précédent emprunt. ■

INFO + :

L'Assemblée départementale a voté une augmentation de 2 % des quatre taxes locales, en deçà du taux de l'inflation. Les taux appliqués pour la part départementale de ces taxes sont donc désormais les suivants :

taxe d'habitation 10,18 % (9,98 % en 2008)

taxe sur le foncier bâti 12,52 % (12,27 % en 2008)

taxe sur le foncier non bâti 47,22 % (46,29 % en 2008)

taxe professionnelle 14,05 % (13,77 % en 2008).

ERIC JEANSANNETAS : « ENCORE TROP D'INCERTITUDES »



Eric Jeansannetas, premier vice-président du Conseil Général, est notamment en charge des finances. Il témoigne des difficultés qui ont accompagné l'élaboration du budget primitif 2009.

Dans quelle mesure la crise a-t-elle pesé dans la manière dont vous avez élaboré le budget 2009 ?

« Notre première pensée est allée vers les ménages, qui subissent les effets de cette crise dans leur vie quotidienne, et vers nos entreprises, dont certaines traversent une période très délicate. Mais il faut aussi avoir conscience que la crise a des répercussions directes sur notre institution : d'un côté l'État se déleste sur les collectivités tout en n'assurant pas totalement les transferts de moyens nécessaires à l'accomplissement de nos missions nouvelles ; de l'autre, nous mesurons bien, dans le cœur de métier du Département qu'est le social, la montée des difficultés de nos concitoyens ».

Pourtant, en 2009, l'Etat ne prévoit pas de nouveaux transferts de compétences...

« Certes, mais nous assumerons en pleine charge ceux qui se sont produits l'année dernière. Au-delà, il faut savoir que la Loi de Finances 2009 voit la disparition du « contrat de croissance et de solidarité » qui était reconduit depuis 1999 entre l'état et les collectivités. Cela ouvre une période de grande incertitude, en particulier pour un département aux ressources limitées comme la Creuse. J'ajoute qu'entre les incertitudes sur le financement du RSA, le débat sur l'existence même des départements et l'annonce du Président de la République de la suppression de la taxe professionnelle, l'heure n'est pas à la confiance. Or, la confiance est indispensable pour bâtir un budget ».

Quelle ligne avez-vous suivie pour puiser les recettes nécessaires à l'équilibre du budget ?

« Celle de la sagesse. On a joué sur tous les leviers en évitant de déséquilibrer notre effort. En augmentant la part départementale dans la fiscalité locale, nous restons en deçà de l'inflation et évitons de peser trop sur les foyers creusois. Parallèlement, nous avons pu recourir à l'emprunt à hauteur de 17,7 millions d'€ sans alourdir la dette du Département, parce que la fin d'un très gros emprunt nous donnait cette possibilité ».

INCENDIE ET SECOURS : 5,1 M€ POUR LE SDIS

Si l'État exerce son autorité sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour tout ce qui concerne le champ opérationnel et les missions de prévention, le financement de ce service indispensable à la sécurité de la population provient des cotisations des collectivités du département : le Conseil Général pour moitié, l'ensemble des communes et des communautés de communes pour l'autre moitié.

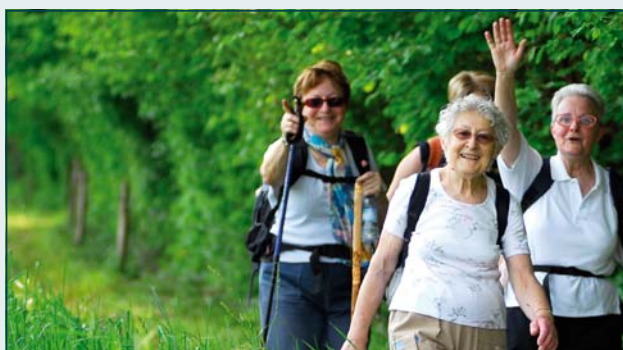
Lors du vote du budget primitif 2008, la participation départementale s'élevait à 4,7 M€ ; ces crédits ont été complétés au budget supplémentaire par un montant de 300.000 €, pour permettre au SDIS de faire face notamment à ses frais d'intervention et au règlement des astreintes pour les sapeurs pompiers volontaires. La participation 2009 a donc été calculée à partir de la totalité des crédits votés en 2008, avec une actualisation de 2 %, soit un total de 5,1 M€.



ÉCONOMIE : LE TOURISME SECTEUR PHARE

Le Conseil Général consacre pas moins de 8,5 M€ (fonctionnement et investissement mêlés) au développement économique. Cela concerne notamment l'ensemble des politiques territoriales (aides aux projets locaux), les aides à l'agriculture, à l'industrie, au commerce et à l'artisanat.

On notera plus particulièrement les moyens consacrés au tourisme. Outre les subventions à différents organismes partenaires, le Conseil Général a voté une subvention de 940.000 € en faveur du Comité départemental du Tourisme, qui a pour mission de mettre en oeuvre la politique départementale.



ROUTES DÉPARTEMENTALES

Toujours plus

Avec près de 15 M€ d'investissements prévus, le budget 2009 établit un nouveau record. À cela s'ajoute un budget de fonctionnement de 4,2 M€, lui aussi en progression.

La volonté du Conseil Général de contribuer à maintenir un réseau routier départemental de bonne qualité ne se dément pas en 2009. En effet, avec près de 15 M€ consacrés à des aménagements nouveaux (14,95 M€ exactement), contre 12,9 M€ en 2008 et 12 M€ en 2007, un nouveau palier est franchi cette année.

Par ailleurs, cet exercice correspond à une augmentation du budget de fonctionnement : pour l'entretien courant de la voirie proprement dit (petits travaux, interventions sur les ouvrages d'art, interventions paysagères, etc.), le Conseil Général prévoit un peu plus de 4,2 M€ (3,9 M€ en 2008, 3,6 M€ en 2007, 3,5 M€ en 2006) ; stabilité pour le service hivernal, avec une enveloppe de 1,14 M€. Pour en revenir aux 15 M€ prévus au budget d'investissement routier 2009, on s'intéressera plus particulièrement aux actions suivantes :

Programme routier d'intérêt régional (PRIR) : C'est le programme de l'axe Est Limousin, que l'on appelle également axe Nord-Sud en Creuse, résultant d'un partenariat entre le Conseil Général et le Conseil Régional, pour lequel 60 M€ d'investissements ont été prévus sur 15 ans. Cela concerne aussi la RD941 (ex-RN141) et les opérations contractualisées spécifiques à l'amélioration de la traverse de Guéret.

Pour 2009, les travaux concerneront : sur la RD941, le démarrage de la rectification des virages de Font Razé, communes de



L'année 2009 devrait voir le démarrage de la rectification des virages de Font-Razé, communes de Mérinchal et La Mazière-aux-Bonshommes, sur la RD941.

de travaux

Mérinchal et La Mazière-aux-Bonshommes ; sur la RD982, la poursuite de l'aménagement entre Le Masbet et Croze (section Le Tarderon-Croze) ; enfin, la continuité de l'amélioration de la traverse de Guéret.

Programme routier d'intérêt départemental (PRID) : Ce programme concerne les principales routes départementales. À hauteur de 2,2 M€, le Conseil Général financera plus particulièrement l'opération de déviation du village des Rochelas (RD6) sur les communes de Linard et Lourdoueix-Saint-Pierre, pour un montant estimé à 1,3 M€.

Grosses réparations : Une enveloppe de 5,5 M€ qui bénéficiera aux RD13 et 58 à Saint-Pardoux-Mortierolles, 6 à Bonnat, 11 à Clugnat et 912 à Bussière-Madeleine. À noter également 1,2 M€ pour les grosses réparations sur les ouvrages d'art, dont le pont du Créchat à Chambonchard (RD915). ■



TRANSPORTS : UN PEU PLUS DE 8,5 M€

Le budget des Transports évolue sans cesse à la hausse, même si cette hausse a été maîtrisée dans toute la mesure du possible. En 2009, il atteint 8,58 M€, dont 6,8 M€ pour les seules dépenses liées à la prise en charge des transports scolaires. Rappelons que le Conseil Général finance les dépenses liées au transport des élèves à hauteur de 85%.

Le budget des Transports comporte également la prise en charge des élèves handicapés (300.000 €), des déplacements dans le cadre du sport scolaire (200.000 €), mais aussi le financement des lignes régulières de transports de voyageurs et le système du transport à la demande (TAD) en place dans un certain nombre de communes.

Outre ces données budgétaires qui relèvent exclusivement du fonctionnement, 50.000 € sont également prévus en investissement pour la fabrication et la pose d'une douzaine d'abribus neufs.



LABO DÉPARTEMENTAL : UNE PRÉVISION DE 2,8 M€

Le Laboratoire départemental d'analyses d'Ajain fait l'objet d'un budget spécifique que le Conseil Général vient abonder en recettes pour l'équilibrer. Une prévision d'un peu plus de 2,8 M€ a été votée par l'assemblée départementale, réclamant une participation du Département à hauteur de 850.000 € (1,1M € en 2008). Cette participation est en recul de 23 %, en raison notamment de la forte baisse des recettes d'exploitation (diminution du nombre d'analyses de la fièvre catarrhale ovine). L'assemblée départementale a par ailleurs décidé de fixer à 2,5 % l'évolution des tarifs des analyses du laboratoire départemental.

Et aussi...

La lecture publique est une compétence essentielle du Conseil Général dans le domaine culturel, compétence assurée à travers l'action que mène la **Bibliothèque Départementale de la Creuse** pour la diffusion du livre. Le budget 2009 est stable (un peu plus d'1 M€), permettant de réaliser les acquisitions de documentation générale, prévue au plan de développement de la lecture publique.

La Conservation Départementale du Patrimoine, avec un budget d'investissement de 500.000 € et une section de fonctionnement de 521.450 €, voit son action renforcée, notamment en termes d'animation et de publications, qui sont les deux grands axes de valorisation de l'image départementale. Deux nouveaux ouvrages sont prévus sur différents thèmes : le mouvement coopératif dans la Creuse et l'art « marial ». À noter les deux grosses lignes budgétaires que constituent les crédits de paiement des aides aux travaux de rénovation des monuments historiques (400.000 €) et de rénovation du patrimoine rural non protégé (100.000 €).



Le Conservatoire départemental Émile Goué avec son statut de syndicat mixte, réunit le Département et les communes. L'intervention du Conseil Général consiste donc en une participation de 1,6 M€ sur un budget de 2 M€.

À noter que l'année 2009 verra l'achèvement du nouveau bâtiment, construit sur le site du collège Martin Nadaud de Guéret. Ce programme de 3 M€ nécessite un crédit de 1,4 M€ pour la tranche 2009.

Les Archives Départementales de la Creuse verront leur modernisation se poursuivre, sur la base d'un budget global de 802.540 €, permettant notamment la poursuite de la numérisation des documents.

Le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson disposera d'un budget de 695.310 €, en légère baisse par rapport à 2008, prouvant un souci de rigueur de gestion alors que, dans le même temps, l'établissement a vu sa fréquentation se stabiliser à un bon niveau, après une année 2007 exceptionnelle (grande exposition Dom Robert). Pour 2009, la grande exposition permettra de présenter certaines œuvres récemment acquises et de valoriser l'exotisme dans la tapisserie, sur le thème « Voyages, voyages ».



ÉDUCATION

Aux petits soins des collèges

Les collèges du département continueront de bénéficier d'importants travaux de rénovation permettant de réunir les meilleures conditions d'enseignement.

L'année 2009 s'inscrit dans la continuité d'une action départementale résolue en faveur de l'éducation des jeunes Creusois, qu'il s'agisse des travaux dans les établissements, des moyens mis à disposition des collèges pour fonctionner ou des aides aux familles. 3,7 M€ d'investissements dans les collèges et 6,7 M€ de fonctionnement, cela donne une enveloppe très conséquente en faveur de l'éducation.

Le Conseil Général ne se contente donc pas de refaire des salles de classes. Outre les bourses départementales du second degré (241.000 €), les subventions aux associations (103.000 €) et sa participation aux activités péri ou extra scolaires (71.000 €), le Département assure le fonctionnement des collèges (1,5 M€) et leur attribue également une dotation d'équipement (729.000 €). Il investit également dans des équipements plus éloignés de l'éducation mais concourant au bien-être des collégiens creusois, comme les cantines ou la sécurité dans les bâtiments ; cette année,



Trois collèges creusois seront concernés par d'importants travaux de réfection de leurs cuisines.

par exemple, trois établissements seront concernés par des restructurations de cuisines (Saint-Vaury, Felletin et Chénéraillles). Outre ceux réalisés dans les deux cités mixtes (collèges/lycées d'Aubusson et La Souterraine) et que conduit la Région avec une participation du Département (300.000 € de contribution départementale), le Conseil Général a prévu, entre autres, les programmes suivants :

Ahun : 35.000 € pour divers travaux et l'amélioration de la sécurité incendie ;

Auzances : 100.000 € pour la réfection de menuiseries et autres divers travaux ;

Bénévent-l'Abbaye : 104.600 €, essentiellement pour la réfection des sanitaires ;

Bonnat : 33.000 € pour la réfection de menuiseries ;

Bourganeuf : 200.000 € pour terminer le remplacement des menuiseries extérieures (40.000 €), restructurer les salles de sciences (60.000 €) et démarrer la création d'un internat (100.000 €) ;

Boussac : 73.000 € pour divers travaux ;

Chambon-sur-Voueize : 48.000 €, principalement pour la réfection des sanitaires ;

Châtelus-Malvaleix : 83.000 €, dont 46.000 € pour la réfection des portes et fenêtres ;

Chénéraillles : 140.000 €, dont 110.000 € pour le programme de réfection complète de la cuisine ;

Crocq : 22.000 € pour divers travaux de mise en conformité ;

Dun-le-Palestel : 5.000 € pour divers travaux de mise en conformité ;

Felletin : 200.000 € dont 180.000 € pour la réfection complète de la cuisine ;

Martin Nadaud Guéret : 56.400 € pour divers travaux dont l'achèvement de la création d'un foyer ;

Jules Marouzeau Guéret : 279.500 €, dont 112.500 € pour la réfection de trois salles de sciences et 120.000 € pour le remplacement des chambres froides ;

Parsac : 130.500 €, dont les études pour l'agrandissement et l'amélioration du collège.

Saint-Vaury : 260.000 €, soit 150.000 € pour l'extension de la cuisine et 110.000 € pour la restructuration du gymnase. ■

Et aussi...



La mise en place de la licence domotique à l'**IUFM** nécessite la restructuration complète de ce bâtiment. Les travaux ont commencé à la fin de l'année 2008, avec un financement de la totalité du montant hors taxes (1,2 M€) par la Région, la Communauté de communes de Guéret-Saint-Vaury et la Ville de Guéret. Le Département assure la maîtrise d'ouvrage et le préfinancement de la TVA, après avoir permis le déménagement de la Fédération des oeuvres Laïques (220.000 €).

L'**action sociale** constitue ce qu'on appelle « le coeur de métier » du Département, collectivité de proximité par excellence. Les différentes applications de cette compétence représentent un budget tout à fait considérable. On notera plus particulièrement : 10,9 M€ pour la politique Famille et Enfance ; 16,8 M€ pour les personnes handicapées (prestations de compensation du handicap, placement en foyers, etc.) ; 31,1 M€ pour la dépendance (hébergement en EHPAD, versement de l'APA) ; 12,4 M€ pour le RMI dont 1,25 M€ inscrits au titre des actions d'insertion du PDI ; etc. Au total, l'action sociale départementale mobilise 70 M€.





INSERTION

Se reconstruire, pierre par pierre

Le chantier d'insertion porté par le Foyer des Jeunes Travailleurs d'Aubusson utilise un moyen typiquement creusois – la maçonnerie – pour accompagner ses salariés sur le chemin de l'insertion professionnelle.

Le Foyer des Jeunes Travailleurs d'Aubusson a des interventions beaucoup plus variées que ne pourrait le laisser penser le nom de l'association. En vérité, c'est tout le champ social que laboure et cultive cette structure de 17 salariés permanents : cela va du parc de logements aux actions conduites avec « Clé de Contact » dans le cadre du Pôle Enfance Famille d'Aubusson ; et depuis 2004, cela touche aux publics en difficulté, avec le chantier d'insertion. Lequel a commencé à se faire une bonne réputation, eu égard aux travaux de maçonnerie réalisés dans le vieux bourg de Saint-Georges-Nigremont ou sur le site des jardins en terrasses d'Aubusson.

« C'est un chantier d'insertion en maçonnerie et on nous dit que nos salariés ne veulent pas forcément être maçons », explique Patrick Pluviaud, le directeur du FJT, mettant ainsi le doigt sur les incompréhensions qui jalonnent parfois le monde ingrat de l'insertion. « En fait, c'est tout simple : nous ne sommes pas un centre de formation en maçonnerie ; en revanche, la maçonnerie est un moyen pour atteindre la finalité du chantier : favoriser l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficulté ».

Le chantier d'insertion n'est pas un centre de formation, ni une entreprise. Il n'empêche, le meilleur moyen de se préparer à trouver

le chemin vers l'emploi est de « faire comme si ». « On essaie de proposer une logique comparable à celle de l'entreprise, faite d'engagements réciproques. Les 8 salariés du chantier ont un contrat de travail, qui leur donne des droits et des revenus, mais aussi leur impose des devoirs ». C'est d'ailleurs cet équilibre contractuel qui constitue l'essentiel du défi à relever.

L'équipe du FJT fait aussi des efforts particuliers afin de former ses salariés aux règles de sécurité (formation à la sécurité renforcée) et de les sensibiliser à l'environnement, à l'éducation. Une des questions récurrentes demeure toutefois celle de la mobilité. « On a un dispositif d'aide à l'accès au permis de conduire, dans le cadre du Pari Insertion (aidé par le Conseil Général). Alors on met pas mal de pression sur les salariés du chantier pour qu'ils passent le code et le permis de conduire quand ils en sont dépourvus. C'est une clé de leur insertion future ».

Depuis que le chantier d'insertion du FJT d'Aubusson a vu le jour, en juin 2004, 32 personnes y ont travaillé ; 9 sont ou ont été en situation de travail et 4 ont engagé une formation qualifiante. Par rapport aux ratios habituels dans le domaine de l'insertion, c'est un résultat plutôt satisfaisant. ■

Des murs de Saint-Georges-Nigremont aux jardins en terrasses d'Aubusson, la maçonnerie à l'ancienne comme moyen vers l'insertion sociale et professionnelle.

Et aussi...

UNE NOUVELLE UTAS À GUÉRET



Le chantier vient de s'achever et va permettre l'installation d'une « nouvelle » UTAS à Guéret. L'unité territoriale d'action sociale de Guéret était jusqu'alors répartie sur deux sites dans la ville préfecture. La Direction de l'Insertion et du Logement ayant intégré ses nouveaux bureaux dans le bâtiment siège de la rue Joseph Ducouret, des travaux de rénovation ont été réalisés afin d'améliorer les conditions d'accueil du public, en particulier pour les consultations PMI, au 12 de la rue Sylvain Grateyrolles. Comme, dans le même temps, le Département a acquis la maison sise au n°14 de la même rue (à l'angle de la rue Victor Hugo), l'UTAS de Guéret va désormais disposer de locaux spacieux et fonctionnels sur un seul site. Pour un meilleur service à la population.



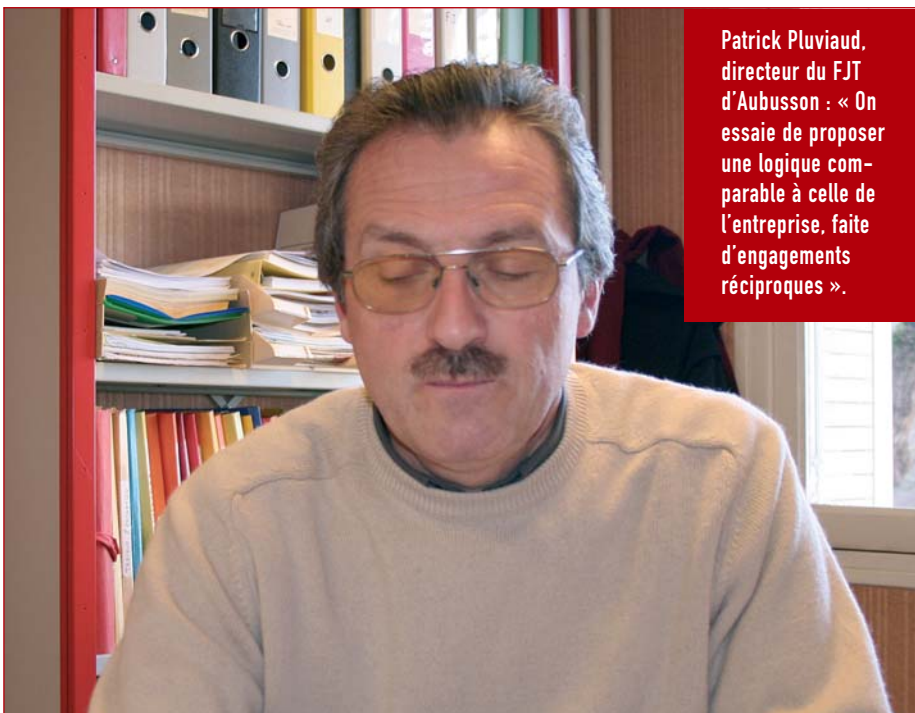
EN CHIFFRES

Le chantier d'insertion porté par l'association Patrimoine Rural et Insertion est agréé pour 8 salariés en insertion. Son coût annuel (chiffres 2008) est de 175.331 €, les recettes propres dégagées par son activité étant de l'ordre de 17.500 €.

Il est cofinancé par l'État (fonctionnement et contrats aidés), le Conseil Régional (emploi associatif à 50 %) et le Conseil Général. Le Département intervient à la fois au niveau du fonctionnement dans le cadre du PDI (19.707 €), pour le financement de l'emploi associatif (20 %) et par les aides forfaitaires mensuelles attribuées pour chaque salarié en contrat d'avenir et bénéficiaire du RMI (estimation 39.000 €).

Enfin, le FSE (Fonds social européen) intervient pour financer le fonctionnement de ce chantier d'insertion à hauteur de 18.888 €.

Patrick Pluviaud,
directeur du FJT
d'Aubusson : « On
essaie de proposer
une logique com-
parable à celle de
l'entreprise, faite
d'engagements
réciproques ».



EN BREF

Le Foyer des Jeunes Travailleurs « Horizon Jeunes » d'Aubusson a pour objet d'aider tout individu à s'intégrer dans la vie économique, sociale, culturelle et civique.

L'association a créé deux sections d'activités, qui correspondent à ses deux grands champs d'intervention : le foyer proprement dit, qui gère 98 logements (correspondant à 120 places) sur le bassin d'Aubusson-Felletin ; le centre d'animation de la vie locale « Clé de Contact », porté sur différents domaines de la vie quotidienne et s'adressant à toutes les tranches d'âge.

Le chantier d'insertion du FJT d'Aubusson a été créé en 2004. Son activité consiste à intervenir sur la restauration du petit patrimoine de la commune de Saint-Georges-Nigremont et la remise en état des jardins en terrasses de la commune d'Aubusson.

RENSEIGNEMENTS :

Foyer des Jeunes Travailleurs « Horizon Jeunes » – 14C, rue des Fusillés – 23200 AUBUSSON.

Présidente : Vivette Le Hellaye ; directeur : Patrick Pluviaud.

Tél. 05 55 66 13 59.



Les collèges creusois ont engagé des démarches nutritionnelles et l'enquête lancée par le Conseil Général et la CPAM permettra notamment de recouper toutes ces expériences.

SANTÉ

Mieux connaître les assiettes de nos enfants

Le Conseil Général a décidé de s'impliquer dans le nouveau Programme National Nutrition Santé, à travers une enquête nutrition conduite dans les collèges, en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie.

Le Conseil Général a souhaité apporter sa contribution au Programme National Nutrition Santé (PNNS), coordonné par le ministère de la Santé. Toutes les actions du PNNS ont pour finalité de promouvoir, dans le champ de l'alimentation et de l'activité physique, les facteurs de protection ; ceci en réduisant, évidemment, les facteurs de risques. Une des principales cibles : l'obésité, en particulier chez les jeunes où elle augmente de façon dramatique.

En partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie, reconnue pour son expertise et son expérience en milieu scolaire notamment, le Département lance donc une vaste enquête auprès des collégiens et adultes usagers des restaurants scolaires, de leurs parents, des gestionnaires et chefs de cuisine. La restitution des résultats d'une telle enquête permettra l'écriture de projets à soumettre dans le cadre des programmes régionaux de santé publique (PRSP) que finance notamment l'Assurance Maladie.

La préoccupation première de cette démarche concerne évidemment la santé des élèves qui fréquentent les restaurants collectifs des collèges de notre département. Non pas qu'on y mange

mal, mais justement pour savoir de quoi on parle, ensemble et si possible de la même manière d'un point à l'autre du territoire départemental. Ainsi a-t-il été constaté que la plupart des menus connaissent des variantes non négligeables d'un établissement à l'autre : quand certains collèges mettent systématiquement un laitage dans le menu qui devient ainsi à 5 composantes, d'autres font du fromage ou des laitages un dessert à part entière dans leur menu à 4 composantes.

L'enquête pourra d'ailleurs mettre en valeur les démarches nutritionnelles que les établissements ont déjà engagées. Cet état des lieux permettra également de définir progressivement avec les établissements une politique nutritionnelle, en ayant le soin d'inclure les exigences croissantes (produits bio, produits locaux, etc.).

Ce travail de plusieurs mois qui n'est évidemment pas destiné à couper l'appétit de la jeunesse ! Laquelle sera sans doute invitée à se bouger, puisque le PNNS implique également la promotion d'activités physiques complémentaires, pour lutter contre les effets de la sédentarité... ■

UN AUTRE REGARD SUR SON MÉTIER



Les 26 et 27 janvier dernier, à Lyon Eurexpo, plusieurs chefs de cuisines des collèges creusois ont participé à une visite du SIRHA : le salon international de la restauration, de l'hébergement et de l'alimentation.

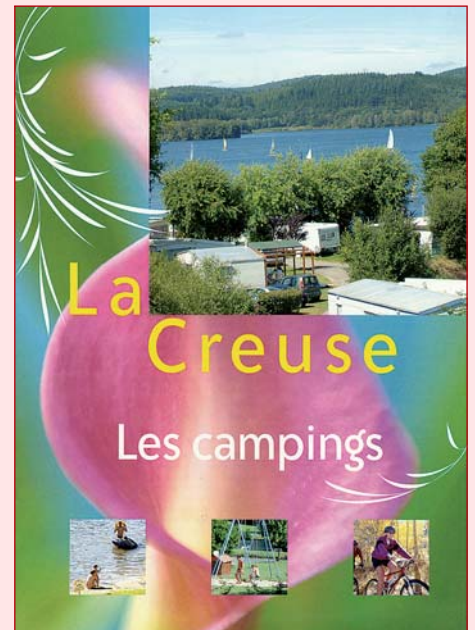
Le SIRHA est un événement spécialement dédié aux professionnels de la restauration et voit la participation de plusieurs milliers de chefs venant de très nombreux pays. Le salon 2009 a vu la mise en place d'un « laboratoire des tendances ». Une touche d'originalité s'ajoutant à l'exotisme.

Au-delà de l'aspect récréatif, il s'agissait aussi de s'informer sérieusement sur son métier. Ainsi les professionnels de la restauration collective avaient-ils la possibilité d'explorer deux thèmes majeurs, à travers notamment des conférences : l'alimentation durable et la maîtrise des coûts.

Autant dire que les chefs de cuisine des collèges creusois participants ont particulièrement apprécié cette initiative prise par la Direction de l'Éducation du Conseil Général, qui leur a permis de porter un autre regard sur leur métier et son évolution.



Aller toujours vers l'amélioration de la qualité dans les assiettes de nos collégiens.



NOUVELLES ÉDITIONS DU CDT

Le Comité départemental du Tourisme, qui a pour mission de mettre en oeuvre la politique de développement touristique départementale, renouvelle régulièrement ses différentes publications destinées au grand public. Ainsi vient-il de sortir les éditions 2009 de plusieurs guides, présentés en quatre langues (français, anglais, allemand, néerlandais). Le guide des Campings, réalisé en collaboration avec le Club Campings, recense tous les campings et aires naturelles du département, ainsi que les équipements et activités de loisirs offerts à proximité. Celui des Hôtels et Chambres d'hôtes et le guide-carte Loisir Pêche, en partenariat avec la Fédération de Pêche de la Creuse. Tous ces guides sont financés grâce au Conseil Général.

INFO : CDT de la Creuse

Tel : 05 55 51 93 23

Courriel : contact@tourisme-creuse.com

Web : www.tourisme-creuse.com

Blog : www.enviesdecreuse.com





CHANTIER

Conservatoire Emile Goué : haut les murs !

Le chantier du bâtiment qui abritera le Conservatoire Émile Goué suit son cours normal, malgré les périodes de gel de janvier. La structure en béton armé grimpe petit à petit.

C'est une drôle de symphonie que nous jouent les instruments géants actuellement à l'œuvre sur le site du futur siège du Conservatoire Émile Goué. Il faut dire qu'aux machines dévolues à ce chantier répondent en écho celles d'un autre, voisin et tout proche, attelées à la construction d'un hôtel. En attendant d'y héberger telle ou telle « pointure » de la grande musique venue à Guéret partager un peu de son savoir avec les élèves du Conservatoire, au moins peut-on apprécier que les murs du futur bâtiment redessinent désormais copieusement le paysage de cette entrée de ville.

D'ICI FIN 2009

Si les délais prévus sont tenus, le Conservatoire prendra possession de ses nouveaux locaux fin 2009. En l'occurrence, on aurait pu craindre que les fortes gelées de cet hiver retardent beaucoup le chantier, alors qu'il en était au stade vital des fondations et premiers éléments en béton armé. En fait, le retard pris n'est pas insurmontable et l'activité a repris très vite sur le site.

Encore quelques mois, donc, et la vie des élèves et professeurs du Conservatoire départemental Émile Goué va changer radicalement, avec à leur disposition des locaux fonctionnels et adaptés à leur pratique. Rappelons que cette opération consiste en la construction d'un bâtiment sur trois niveaux dans le prolongement du pignon du collège Martin Nadaud, dont l'aile nord accueille déjà des bureaux et salles de cours du Conservatoire.

Le futur bâtiment accueillera également des bureaux et salles de cours, qui constitueront un ensemble avec les salles existantes, ainsi qu'un auditorium pouvant accueillir des représentations publiques. Le dernier niveau du bâtiment aura vocation à accueillir, dans un avenir relativement proche, des activités de danse, puisque telle est la seconde spécialité que le Conservatoire s'est engagé à développer dans le futur.

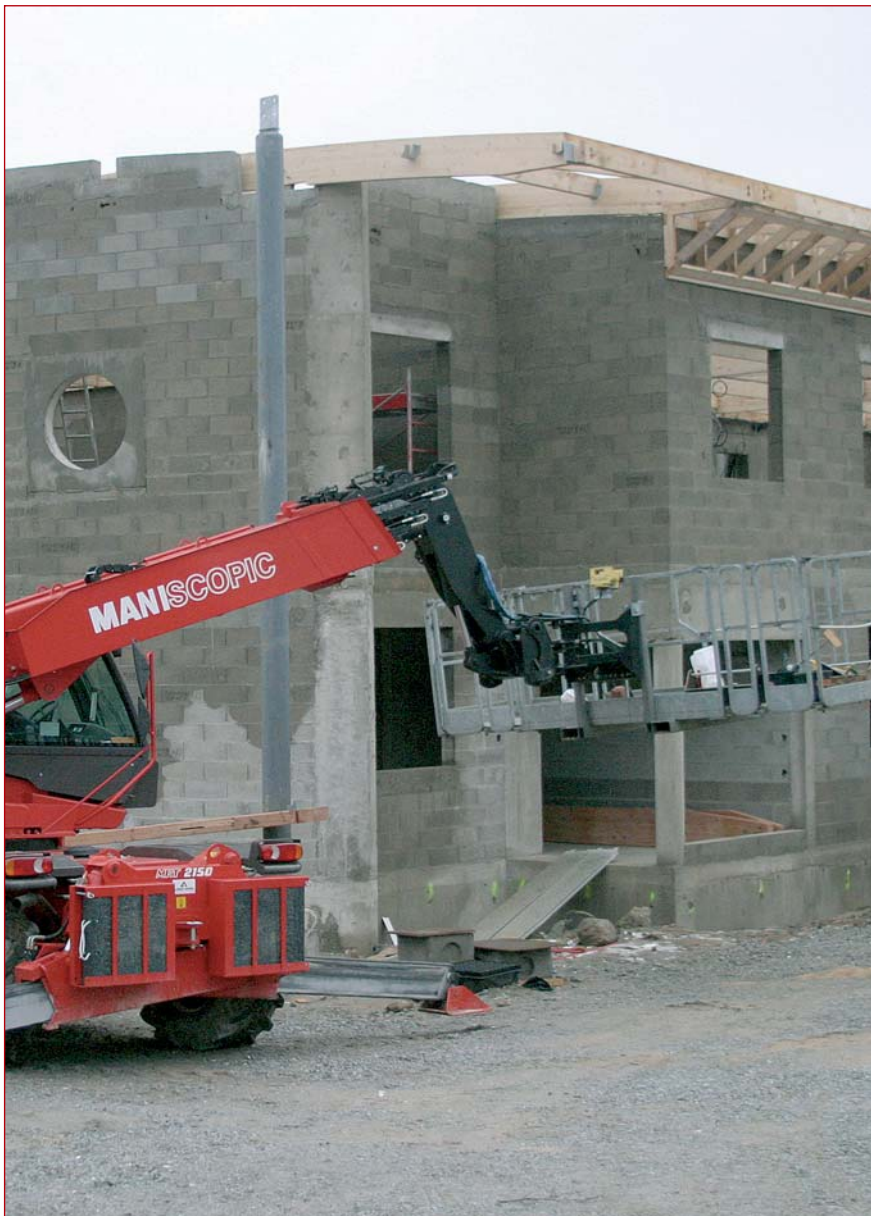
Ce projet, d'un montant total de 3,2 millions d'euros, a été conçu par les architectes DPLG Nicolas Balmy et Cécile Ripp-Massendary. ■

AUZANCES

LA MAISON DU DÉPARTEMENT AVANCE

L'autre gros chantier conduit par la Direction des Bâtiments du Conseil Général concerne la construction de la première Maison du Département, à Auzances. Démarré avant l'été et devrait être livré d'ici la fin juin 2009, les journées très froides du début de l'année ayant légèrement freiné les travaux. Toutefois, les lignes du bâtiment sont aujourd'hui très visibles.

D'un montant estimé à 1,6 million d'euros, ce bâtiment sur deux niveaux a été conçu par Patrick Abrad, architecte DPLG à Flayat. Il permettra d'accueillir : au rez-de-chaussée, l'UTAS (unité territoriale d'action sociale) d'Auzances et l'ensemble des services sociaux et de la PMI (Protection maternelle et infantile) accueillant du public ; à l'étage, les services administratifs de l'UTAS et l'encadrement de l'UTT (unité territoriale technique). Entre l'UTAS et l'UTT, une trentaine d'agents du Département occuperont ces locaux, permettant de rapprocher l'action du Conseil Général de la population de l'Est creusois, pour un meilleur service public.



ROUTE OUVERTE À FINIR AU PRINTEMPS

Après de très imposants travaux, la RD912a1 a été rouverte au début de l'hiver. Elle permet désormais, en reliant les deux chefs-lieux de cantons que sont Le Grand-Bourg et Bénévent-l'Abbaye, d'oublier une fois pour toutes les virages dangereux situés entre le village du « Petit Cloux » et le bourg de Bénévent-l'Abbaye.

Ce très important chantier – le plus important du programme départemental 2008 avec pas moins de 2,3 millions d'euros intégralement financés par le Département – n'est toutefois pas totalement achevé. Sur cette portion d'une longueur de 2,2 km, il va désormais s'agir de réaliser une nouvelle intervention au printemps, afin de réaliser la couche de roulement. Le revêtement actuel n'est qu'un grave bitume et les usagers ont d'ailleurs pu constater que la vitesse est limitée à 70 km/h.





ÉTANG DES LANDES

Plan de gestion, l'ultime étape

Le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de l'étang des Landes pour la période 2009-2013 devrait franchir très bientôt l'ultime étape de sa validation.

Propriétaire de l'étang des Landes depuis 1995, le Conseil Général est devenu le gestionnaire de la Réserve naturelle nationale dès 2005 (classement du site en RNN le 23 décembre 2004). À ce titre, il a pour missions d'assurer la conservation, voire la restauration, du patrimoine naturel (faune, flore, sol, eaux, etc.) et de veiller au respect de la décision de classement (interdiction de certaines activités sur la RNN).

Une convention avec l'État précise les modalités de gestion de la RNN de l'étang des Landes, en tête desquelles figure l'obligation de mettre en place un plan de gestion de la RNN. Article 1er de cette convention : « Le gestionnaire est chargé d'assurer la conservation du patrimoine naturel de la réserve. Il conçoit un plan de gestion écologique de la réserve, conforme au guide méthodologique diffusé par le Ministère de l'Écologie et du

Développement durable, en s'appuyant si nécessaire sur un organisme compétent. Il dispose d'un délai de 3 ans pour l'élaboration de ce plan ».

C'est dans ce cadre que le Département s'est adjoint les compétences du Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin (CREN). Débutées en mars 2006, les missions du CREN portaient sur : l'élaboration et la mise en oeuvre du plan de gestion ; l'élaboration et la réalisation du suivi scientifique ; la gestion des espèces et des habitats ; l'assistance au gestionnaire pour la passation des marchés.

Basé notamment sur un diagnostic écologique et socio-économique de la Réserve ainsi que sur une analyse de l'évolution de son patrimoine naturel, le plan de gestion a pour but : de dresser une synthèse des enjeux de conservation (habitats, faune, flore) ; de fixer des objectifs relatifs à la

conservation du patrimoine naturel, mais aussi à la valorisation touristique et pédagogique de la Réserve ; de décliner ces objectifs sous la forme d'un plan de travail concerté valable pour une période de 5 ans.

Aujourd'hui terminé, le premier plan de gestion de la réserve naturelle, qui couvrira la période 2009-2013, va connaître l'ultime étape de sa validation le 10 mars, avec l'examen par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN). Après avoir été régulièrement présenté au fur et à mesure de son avancement en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), qui joue le rôle de conseil scientifique de la Réserve, et aux membres du comité consultatif, le plan de gestion dans sa version finale a été validé successivement : par le CSRPN le 7 juillet 2008 ; par l'Assemblée départementale le 20 octobre 2008 ; par le Comité consultatif le 13 novembre 2008. ■

**COMPTAGE D'OISEAUX
AVEC LES JEUNES ÉLUS**



À la mi-janvier, les élus de la Commission Environnement du Conseil Général des Jeunes de la Creuse ont participé à une opération de comptage d'oiseaux dite Wetlands, sur le site de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes. Wetlands International est une ONG à but non lucratif regroupant 50 pays et proposant des opérations de comptage simultanées dans les pays adhérents.

Cette action très utile a pu être conduite grâce à la collaboration de l'équipe technique de la Réserve, des bénévoles de la SEPOL (société d'étude et de protection des oiseaux en Limousin) et des techniciens de l'ONCFS (office national de la chasse et de la faune sauvage).

NUIT DE LA CHOUETTE

La « Nuit de la Chouette » aura lieu le 14 mars prochain. Cette opération nationale portée par la Fédération des parcs régionaux et la Ligue pour la protection des oiseaux aura un prolongement local, puisque l'équipe technique de la Réserve de l'Étang des Landes, en partenariat avec la SEPOL, propose de rejoindre la mairie de Lussat à partir de 16h30 (animations), puis en soirée (casse-croûte tiré du sac et sortie sur le terrain à la recherche des rapaces nocturnes à 20h30).

Infos : 05 55 82 84 55 ou 05 55 32 20 23.

FRÉQUENCE GRENOUILLE

« Fréquence Grenouille » est une autre opération nationale organisée par le réseau des CREN (conservatoires régionaux des espaces naturels) et des Réserves naturelles. Sortie le 10 avril, à partir de 20h30, à la rencontre des grenouilles et tritons de l'étang des Landes. Infos : 05 55 82 84 55 ou 05 55 03 29 07.

RICHESSSE ET FRAGILITÉ



Le plan de gestion met en évidence la richesse écologique exceptionnelle de l'étang des Landes, l'originalité de sa faune et de sa flore dans le contexte biogéographique du Massif Central : 412 espèces végétales, dont 66 présentent un intérêt patrimonial certain ; 703 espèces animales, dont 157 présentent un grand intérêt patrimonial. Avec 231 espèces nicheuses, migrantes ou hivernantes, le groupe des oiseaux est le plus représenté.

Ce document de travail pour les 5 ans à venir rappelle aussi la grande fragilité du patrimoine naturel qu'abrite l'étang des Landes. La plupart des habitats et espèces de plus grand intérêt patrimonial sont jugés dans un état de conservation préoccupant et certains ont même disparu ces dernières années.

Cela étant, et sans attendre l'adoption du plan de gestion en tant que tel, le Département a pleinement joué son rôle de gestionnaire en prenant de nombreuses mesures depuis 2006 (restauration d'une roselière, vidange de l'étang, repoissonnement, etc.). Elles montrent les fortes potentialités de restauration de la réserve naturelle et laissent présager une nette amélioration de la qualité écologique globale du site ces prochaines années, sous réserve de poursuivre les efforts engagés.

S'appuyant sur l'expérience acquise ces trois dernières années, le plan de travail 2009-2013 met l'accent sur la réouverture générale des parcelles riveraines de l'étang, ainsi que sur le rééquilibrage du cheptel piscicole et la gestion des niveaux d'eau pour ce qui concerne l'étang. Enfin, l'un des axes majeurs de ce plan est la création de la maison de la Réserve naturelle et l'aménagement de ses abords (route, parking, etc.), qui doivent permettre d'assurer un accueil de qualité des visiteurs et de les informer au mieux sur les richesses et la sensibilité du site.





FUTSAL

L'autre passion du foot

Le football est incontestablement le sport collectif numéro 1 en France et dans la Creuse. Son petit frère, né au début des années 2000, a une belle et rapide croissance. Bienvenue au futsal.

Quand ce ne sont pas les crampons qui claquent sur le ciment menant à l'herbe, ce sont les semelles des baskets qui crissent. Le terrain est un peu plus petit. Et surtout, il est abrité ; il peut bien venter, pleuvoir ou même neiger, peu importe : c'est du futsal, du foot qui se joue dans une salle. Et ça marche, de plus en plus. Le futsal est apparu dans notre département en 2001, sur la pointe des pieds. Et puis la Fédération Française de Football a mis en place, en 2003, un plan d'action visant au développement de cette nouvelle discipline. « Au début, on a fait quelques tournois. Et puis, on a mis en place une Coupe de la Creuse, enfin un championnat qui en est à sa troisième saison », rappellent Philippe Lafrique, le président du District de la Creuse, et Jean-Pierre Betoux, le président de la commission « Football diversifié » du District, qui chaperonne le futsal depuis ses balbutiements.

Parallèlement à ces efforts du District, il y a eu ce que les deux responsables départementaux appellent « la locomotive Aubusson ». En l'occurrence l'Entente Football d'Aubusson, comme un symbole de ce qu'est le futsal : d'abord, la volonté de quelques copains de jouer ensemble pour se payer une bonne tranche de plaisir. Peu importe qu'on ait une salle en bas de chez soi, pourvu qu'on en trouve une quelque part. Et ça tombait bien : il n'y avait pas de salle disponible à Aubusson. Le plaisir a fait la différence et les Aubussonnais l'ont poussé assez loin, deux ans de suite, en Coupe de France, arrachant même la 5^e place l'an dernier, sur pas moins de 4.000 équipes au départ !

DÉVELOPPER DANS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES

Aujourd'hui, le championnat voit 17 clubs en lice, répartis en deux poules. Une autre façon de s'entraîner pour certains :

Des plateaux de jeunes sont régulièrement organisés et connaissent un succès grandissant.



Philippe Lafrique, président du District de la Creuse, et Jean-Pierre Betoux, président de la commission « football diversifié » du District : deux hommes heureux du développement du futsal.

« Au départ, c'était même ça notre créneau : faire du futsal un complément du foot à 11, permettant une sorte d'entraînement pour ceux qui n'y allaient pas facilement. Mais le fait est que le phénomène a dépassé cette approche ». Avec ça, pour ces matches en semaine il faut tourner sur une demi-douzaine de salles (Bénévent-l'Abbaye, Bourgameuf, Boussac, Chambon-sur-Voueize, Dunle-Palestel, Sainte-Feyre). C'est un peu juste et fort heureusement la palette d'installations est un peu plus large pour les plateaux de jeunes organisés les samedis. Il le faut bien car aujourd'hui, le but du District est de développer le futsal dans d'autres catégories que les seniors. Les tournois de jeunes et de filles connaissent, en effet, un succès grandissant, le futsal étant perçu comme une pratique sécurisante, ludique et facile d'accès. Une nouvelle passion foot. ■

LE FUTSAL EN BREF



Une autre version du foot : Le futsal, c'est la version en salle du foot, jouée dans les limites d'un terrain de handball avec des buts de handball et un ballon adapté. Les équipes sont composées de 5 joueurs sur le terrain et 7 remplaçants. Le futsal est différent de ce que fut une autre version du football en salle, qui se pratiquait dans une enceinte avec la possibilité de

jouer avec les rambardes, comme au hockey-sur-glace. Un licencié de foot à 11 peut automatiquement se faire licencié en futsal mais il est aussi possible de prendre une licence uniquement destinée au futsal.

Une convention avec le Département : Le développement du futsal était intégré dans la convention pluriannuelle d'objectifs signée en 2006 entre le Conseil Général, l'État (Jeunesse et Sports) et le District de la Creuse de football (15.000 € par an, sur trois ans, de subvention du Conseil Général). Cette convention est en cours de réactualisation et sera renouvelée cette année.

Des clubs un peu partout : Si vous voulez jouer au futsal, il y a forcément un club pas loin de chez vous ; voici la liste des clubs creusois : Aubusson, Mainsat-Sannat, Evaux-Budelière, Bellegarde, Saint-Amand, Boussac, Sainte-Feyre, Bourganeuf, Creuse Avenir (Genouillac, Bonnat, Moutier-Malcard), Bénévent-l'Abbaye, Amicale des Educateurs de la Creuse, Dun-Naillat, Saint-Fiel, Sardent, Saint-Silvain-Montaigut, Entente Guéret, Fursac. Outre le championnat seniors, des plateaux de jeunes sont régulièrement organisés.

Des coordonnées : District de la Creuse de football – 17, rue Jean Bussièrre – 23000 GUERET
Tél. : 05 55 52 09 85 – Tax : 05 55 52 02 24.



Un terrain de handball, un ballon adapté ne rebondissant pas trop, une paire de baskets : il n'en faut pas plus, quand on a l'envie, pour jouer au futsal.

LE CONSEIL GÉNÉRAL
AIDE SES SPORTIFS

Comme c'est devenu l'habitude, les élus du Conseil Général ont reçu les sportifs de bon niveau qui bénéficient des aides départementales, pour une petite cérémonie conviviale qui a été l'occasion de leur remettre un certain nombre de lots et équipements aux couleurs du département.

Le fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau du Conseil Général vise à aider prioritairement les athlètes de moins de 25 ans évoluant aux portes du haut niveau et pratiquant une activité, reconnue comme telle par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau. Les athlètes qui pratiquent des disciplines « émergentes » au niveau international peuvent également y prétendre. Cette participation financière intervient pour accompagner les athlètes ne bénéficiant pas des aides de l'État ou du Conseil Régional, ou pour les compléter dans le cas où elles seraient jugées insuffisantes.

En 2008, **56** athlètes (sur 67 dossiers déposés, dont 15 inscrits sur les listes de haut niveau ou d'accès au haut niveau) représentant **15** fédérations différentes ont été aidés par l'intermédiaire de ce fonds, pour un total de **18.500 €** (subvention individuelle variant de **100 € à 900 €**). Depuis la création du fonds en 1995, **515** dossiers ont été subventionnés (**243** sportifs représentant **24** fédérations différentes) pour un montant total de **205.000 €**.

Cette amicale cérémonie a également été l'occasion de faire honneur à un club creusois particulièrement méritant. C'est l'Entente du Football Aubussonnais qui était l'invitée d'honneur, à la suite de son parcours exceptionnel dans la Coupe nationale de futsal (5e sur 4.000 clubs engagés) ; ses dirigeants se sont vu remettre le 1^{er} trophée départemental des sports.



Soldats mobilisés pour aller au front comme civils restés à l'arrière : la Creuse a payé un lourd et douloureux tribut à la « Grande Guerre », dont les conséquences sont encore mesurables sur le plan démographique.

CONSERVATION DU PATRIMOINE

La Grande Guerre dans la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine poursuit sa politique d'édition, avec l'édition d'un ouvrage sur « La Grande Guerre dans la Creuse », qui a réuni une demi-douzaine d'auteurs.

Depuis sa création par le Conseil Général en 2003, la Conservation Départementale du Patrimoine (CDP) a permis un nouvel essor de la politique patrimoniale du Département, en lui garantissant notamment son caractère scientifique.

Intervenant dans de nombreux domaines – ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie – la CDP développe désormais une politique d'édition, traduisant un souci de valorisation des actions menées et de diffusion des connaissances.

En 2005, la CDP avait inauguré sa collection « Patrimoine de la Creuse », avec deux ouvrages : le premier était consacré aux techniques de restauration et s'adressait à tous ceux qui interviennent sur le cadre de vie ; le second, réalisé à partir d'une vaste enquête confiée par le Conseil Général à l'Institut d'Études Occitanes du Limousin, portait sur les traditions et la langue du Pays de Guéret. L'an dernier, deux nouveaux opus sont venus enrichir la bibliothèque « made in CDP », l'un sur l'activité de pelletterie qui fit la renommée et la fortune du Pays de Crocq, l'autre sur le patrimoine rural qui identifie le village, cette forme élémentaire du regroupement social, dans le Pays de Guéret.

Avec le même souci de restituer aux Creusois leur histoire et leur patrimoine, c'est cette fois un sujet historique qui fait l'objet d'une nouvelle

publication : la Première Guerre Mondiale telle qu'elle fut vécue par la Creuse et les Creusois, tant sur le front qu'à l'arrière. Et peut-on trouver page d'histoire plus fondamentale pour notre département que la Grande Guerre ? Pour n'avoir pas subi les dévastations matérielles que connurent les départements du nord et de l'est de la France, la Creuse n'en fut pas moins ébranlée par les contre-coups du choc qui bouleversa l'Europe et la modifia en profondeur. Près de 11.000 Creusois moururent ou furent portés disparus sur les champs de bataille, soit plus de 4 % de la population du département de l'époque, hécatombe dont la démographie creusoise ressent encore aujourd'hui les conséquences.

Guy Avizou et Daniel Dayen, professeurs agrégés d'histoire ; Jean-Luc Léger, professeur certifié d'histoire ; Guy Marchadier, collecteur de mémoire ; Claire Pfitzenmeyer, déléguée à la mémoire combattante de l'ONAC (office national des anciens combattants) et Joseph Schmauch (directeur des Archives départementales de la Creuse) ont uni leurs connaissances pour produire cet ouvrage, sous la direction de Michel Manville, conservateur départemental du Patrimoine. La très riche iconographie a été servie par les collections de Paul Colmar, Jacky Ladant et Guy Marchadier. ■



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

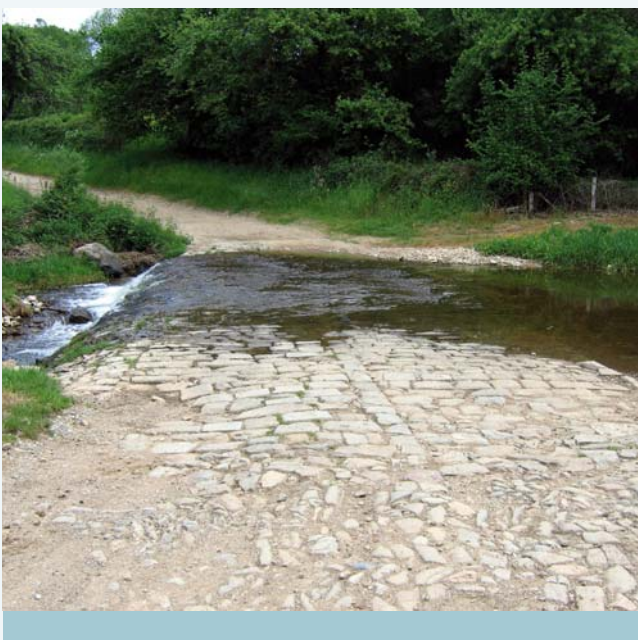
MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Saint-Georges Nigremont



PATRIMOINE DE PAYS

Gué de Thaury à Chambon-sur-Voueize



OBJETS DU PATRIMOINE

Grand-Bourg : tableau reliquaire



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Saint-Georges Nigremont



La cure de Saint-Georges-Nigremont dépendait du chapitre d'Evaux. Son église remonte au XIIIe ou au XIVe siècle, mais elle a été très largement restaurée au XIXe. Un clocher-mur à trois baies, puissamment contreforté, semble plaqué à l'ouest du clocher porche, dont l'étage moderne lui est postérieur. Un plancher couvre la travée sous clocher, mais ses murs conservent la trace des ogives qui l'ont précédé. Sous le porche, un portail brisé à une

voussure conduit à la nef. Des chapelles modernes s'ouvrent de part et d'autres de la nef.

L'édifice abrite un bénitier carré en granit, un tabernacle à ailes en bois peint (XVIIIe siècle), plusieurs statues en bois polychrome de la Vierge à l'Enfant, une autel de saint Blaise (XVIIe) des peintures sur toile (XIXe), représentant la Mater dolorosa ou saint Georges terrassant le dragon (1839).

Notice extraite de MINGAUD Alain, *Les églises de la Creuse*, Editions Lucien Souny, 2006, p. 219



TAPISSERIE D'AUBUSSON : FAITES UN TOUR AU MUSÉE

Le Musée départemental de la Tapisserie prépare actuellement sa grande exposition 2009, qui sera intitulée « Voyages, voyages : Aubusson et les contrées lointaines ».

En attendant cet événement qui sera visible à partir du 16 mai, profitez de l'exposition proposée actuellement dans l'établissement de l'avenue des Lissiers, à Aubusson : le meilleur d'une collection qui s'enrichit chaque année de nouvelles pièces et permet de cheminer, à travers les siècles, à travers l'art et les techniques qui l'ont servi.

OBJETS DU PATRIMOINE

Grand-Bourg : tableau reliquaire



L'Invention du chef de saint Jean-Baptiste et sa translation à Constantinople

Le tableau mesure 197 cm de hauteur pour 270 cm de large. Agrémentée d'un cadre en bois et stuc doré, cette huile sur toile présente trois hommes sur une barque, de nuit. L'un rame, le deuxième cache sa tête dans ses mains en signe de tristesse, le troisième, debout, voilé, porte la tête de

saint Jean-Baptiste, auréolée et seule source de lumière de la scène. L'œuvre datée 1897, était signée par Victor Despagnat, peintre français né à Paris, mort en 1901, élève de T. Robert-Fleury et Jules Lefebvre. Ce tableau est malheureusement en mauvais état (fissurations, craquelures...) et nécessiterait une restauration. Il a été classé Monuments historiques le 10 mai 2006.

Phot. P. Rivière©Inventaire général, ADAGP, 2004.

PATRIMOINE DE PAYS

Gué de Thaury à Chambon-sur-Voueize



La topographie creusoise se traduit par un dense réseau hydrographique. Si les anciens itinéraires de long parcours (les puges) empruntent les sommets des reliefs en évitant les fonds de vallées, les voies gallo-romaines suivent des directions plus rectilignes nécessitant la mise en place de dispositifs de franchissements des cours d'eau.

Le gué est un aménagement simple qui se compose d'une succession de pierres plates disposées dans un endroit peu profond et où l'on peut traverser sans danger le lit du cours d'eau.

Ainsi le gué de Thaury, sur la commune de Chambon-sur-Voueize, est-il constitué d'un dallage maçonné dans le prolongement du chemin, permettant de franchir la Méouze sans difficulté.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA TAPISSERIE



REGARDS SUR LA COLLECTION

Pour l'hiver et le printemps, jusqu'à la mi-mai, le musée départemental de la tapisserie d'Aubusson présente une partie de sa collection, qui s'enrichit année après année : l'exposition est donc nouvelle même si certaines tapisseries, de référence historique ou thématique, ont déjà été montrées. Le parcours est chronologique et conduit le visiteur du XVIIe au XXe siècle. La circulation se fait par une vaste galerie dans laquelle sont accrochées des maquettes de tapisseries ou de tapis, des cartons gouachés ou numérotés, des tapisseries de comparaison (Flandres), des documents techniques sur les matériaux employés, laines et soies, teintures, etc.

De la dernière exposition, Fantastiques

Chevauchées, sont conservées des pièces rares comme les trois caparaçons, poitrails pour chevaux à la parade, du XVIIIe siècle et la grande et unique tapisserie armoriée pour les familles Cardaillac et Pluvinel, garnie de bouquets où domine les tulipes à la mode au XVIIIe siècle.

Trois pièces de l'histoire de saint François d'Assise, tissées à Aubusson par le célèbre atelier de Landriève, datées et signées dans la lisière de 1716, évoquent les grandes séries ou tentures sur un même thème, si prisées sous l'Ancien Régime. De la tenture de La Jérusalem délivrée, histoire de Godefroy de Bouillon, est extraite la grande tapisserie Sophronie et Olinde délivrés par Clorinde.

La Ronde, La Main chaude, pastorales sur fond de verdure traditionnelles puis Les Plaisirs du bal d'après Watteau, introduisent le thème des jeux plus ou moins populaires au XVIIIe siècle, cependant que deux immenses modèles de tapisserie, en huile sur toile, montrent les divertissements tels qu'ils se pratiquaient en hiver au XIXe siècle.

Les peintres cartonniers célèbres du XXe siècle occupent deux salles avec Vasarely (1908-1997), Le Corbusier (1887-1965), Jacques Lagrange (1917-1995), Sonia Delaunay (1885-1979), deux directeurs de l'Ecole nationale des Arts décoratifs : Antoine Marius Martin (1869-1955), Elie Maingonnat (1892-1966), et bien sûr Dom Robert (1907-1997) dont on retrouve toujours avec le même bonheur les fleurs et les animaux familiers, et Jean Lurçat (1892-1966) dans des créations aussi colorées que monumentales.

INFO :

Musée départemental de la Tapisserie
Avenue des Lissiers - BP 89 - 23200 AUBUSSON
Tél. 05.55.83.08.30 - Courriel : musee-tapisserie@cg23.fr
Internet : www.cg23.fr

Le musée est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

À noter que la grande exposition 2009, consacrée aux voyages et à la place de la tapisserie dans l'évocation des contrées lointaines, ouvrira ses portes le 16 mai 2009.

THÉÂTRE



JEUDI 12
MARS 2009

Guéret

Le vent ne fait pas de prisonniers

Texte de

François Chaffin - Théâtre du Menteur
La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

LUNDI 16 MARS 2009

Guéret

Tout foutre en l'air

Texte de Filip Forgeau - Compagnie du désordre - Chantier ouvert au public -
Entrée libre - La Fabrique - Espace Fayolle - 19h00

INFO : 05 55 52 84 97

MARDI 24 MARS 2009

Guéret

Le jeu de l'amour et du hasard



Texte de Marivaux - Centre Dramatique Régional de Tours

La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

MARDI 24 MARS 2009

La Souterraine

Inconnu à cette adresse



Texte de Kressmann Taylor - O'Navio Théâtre
Espace de L'Ecluse - 20h30

INFO : 05 55 63 46 46

OU WWW.ONAVIO.COM

VENDREDI 27 MARS 2009

Aubusson

Infiniment là

Compagnie In Extremis – Théâtre / musique, interprété par Anne Conti

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 2 AVRIL 2009

Guéret

Timon d'Athènes, Opus n°1

Compagnie Objet Direct – Dans le cadre du "Festival Urban Culture", théâtre urbain d'après William Shakespeare

La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97



MARDI 7 AVRIL 2009

Guéret

L'enfant sans nom

Texte d'Eugène Durif – Compagnie

Création Ephémère

La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

JEUDI 9 AVRIL 2009

Guéret

Les auteurs vivants ne sont pas tous morts

Lecture par Claude-Henri Buffard – Compagnie du Désordre – La Fabrique

Cinéma Le Sénéchal, 18h30 – Projection du film "Mazeppa" de Bartabas écrit par et avec Claude-Henri Buffard, 21h00

INFO : 05 55 52 84 97

JEUDI 9 AVRIL 2009

Aubusson

Terrien

Compagnie du Beau Monde – De et avec Yannick Jaulin

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 16 AVRIL 2009

Aubusson

Quand Mamie



Compagnie Théâtre en flammes – Texte de Noëlle Revaz

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale

d'Aubusson –

20h30

INFO : 05 55 83 09 09

VENDREDI 17 AVRIL 2009

Saint-Maurice-la-Souterraine

La Jurassienne de Réparation



Théâtre Group'

Rendez-vous devant la mairie

de Saint-Maurice-la-Souterraine à 20h30.

INFO : 05 55 63 46 46

JEUNE PUBLIC

MARDI 17 MARS 2009

Saint-Vaury

Vladimir Maïakovski

Théâtre de marionnettes – Compagnie l'Abadis

La Fabrique – Chapelle de Saint-Vaury – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

MARDI 17 ET MERCREDI 18 MARS 2009

La Souterraine

La Mer en pointillés



Théâtre à partir de 3 ans – Compagnie Bouffou Théâtre

Espace de L'Ecluse – 14h30

INFO : 05 55 63 46 46

OU WWW.BOUFFOUTHEATRE.COM

JEUDI 19 ET VENDREDI 20 MARS 2009

Aubusson

Pinocchio

Compagnie Louis Brouillard – Texte de Joël Pommerat

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – Jeudi 19 mars à 10h et 14h30 (scolaires), vendredi 20 mars à 19h30 (tout public).

INFO : 05 55 83 09 09

VENDREDI 20 MARS 2009

Guéret

Mobilhomme

Dans le cadre des "Vendredis sorties", théâtre marionnettes pour enfants de 9 mois à 3 ans

La Fabrique – Espace Fayolle – 10h00 et

15h00 (scolaires), 18h30 (tout public)

INFO : 05 55 52 84 97

SAMEDI 21 MARS 2009

Guéret

Une nuit avec un vampire

Partenariat entre La Fabrique et le cinéma

"Le Sénéchal", projection de 4 films :

"Dracula" de Francis Ford Coppola à 20h00 ;

"Le bal des vampires" de Roman Polanski à

22h00 ; "Dracula prince des ténèbres" de

Terence Fischer à 00h00 ; "L'ombre du vam-

pire" de E. Elias Merhige à 2h00

INFO : 05 55 52 84 97

VENDREDI 27 MARS 2009

Guéret

Dracula

Dans le cadre des "Vendredis sorties", théâtre d'après le roman de Bram Stoker –

Compagnie Zapoi

La Fabrique – Espace Fayolle – 15h00 (scolaires) et 20h00

INFO : 05 55 52 84 97

MUSIQUE

DIMANCHE 8 MARS 2009

Masgot

Acoustic Trio

Dans le cadre des "Bistrot d'hiver", concert jazz La Grange aux Marmots – A partir de 11h30 ; concert à 15h00.

INFO : 05 55 66 59 73

(RÉSERVATION REPAS)

INFO : 05 55 67 88 58 (RÉSERVATION SPEC-

TACLES) OU WWW.PAYS-SAGE.NET

SAMEDI 14 MARS 2009

Guéret

Duo Thierry Lieutaud

et Pascal Lacore

Apéro Jazz, dans le cadre du "Jazz Club de la Fabrique" et de "Jazz à la Sout"

La Fabrique – Espace Fayolle – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97

DIMANCHE 15 MARS 2009

Felletin

Am Ketenes Swing

Dans le cadre des "Bistrot d'hiver", concert jazz manouche

Hôtel du Parc de Millevaches – A partir de 11h30 ; concert à 15h00.

INFO : 05 55 66 40 22

(RÉSERVATION REPAS)

INFO : 05 55 67 88 58 (RÉSERVATION SPEC-

TACLES) OU WWW.PAYS-SAGE.NET

MERCREDI 1ER AVRIL 2009

La Souterraine

Cali

Concert de musique populaire

Espace de L'Ecluse – 20h30

INFO : 05 55 63 46 46

OU WWW.CALIMUSIC.FR

VENDREDI 3 AVRIL 2009**Guéret****Concert Slam**

Dans le cadre du "Festival Urban Culture", plateau slam avec Casey D'de Kabal, Docteur L et d'autres artistes

La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

 SAMEDI 11 AVRIL 2009**Guéret****Emzel' Café**

Dans le cadre de "DO RE MI FAYOLLE LA Fabrique", concert de chansons électroorganiques

La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

 MARDI 14 AVRIL 2009**Guéret****Trois contes**

Concert de musique classique, d'après Maurice Ravel et Charles Perrault – En partenariat avec l'Orchestre Symphonique Régional du Limousin – Percussions claviers de Lyon

La Fabrique – Espace Fayolle – 15h00 (scolaires) et 20h00 (tout public)

INFO : 05 55 52 84 97

 SAMEDI 25 AVRIL 2009**Guéret****ÉP**

Concert de musique "électro-pyjama", par 4 musiciens creusois

Entrée libre – La Fabrique – Espace Fayolle – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97

 MARS – AVRIL 2009**Guéret****Printemps des Poètes**

Organisé par la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse et la Bibliothèque Départementale de la Creuse – Poésies mises en musique, animations, soirée-poésie sur le thème « En rire »

FJT Allende – Date et horaire à préciser

INFO : 05 55 61 44 10 (FOL 23)

OU CULTURE@FOL23.FR

EXPOSITIONS **DU 9 MARS AU 6 AVRIL 2009****Guéret****Exposition d'huiles et aquarelles d'Adamante Donsimoni**

Office de Tourisme des Monts de Guéret

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 17h00

INFO : 05 55 52 14 29

OU WWW.OT-GUERET.FR

 DU 25 MARS AU 11 AVRIL 2009**Guéret****Exposition "Dracula"**

En partenariat avec l'Espace Fayolle, Hippolyte expose les planches de ses 2 tomes parus aux éditions Glénat

Chapelle de la Providence – Salle des Fêtes

INFO : 05 55 52 84 97

 DU 6 AVRIL AU 4 MAI 2009**Guéret**

Exposition de peintures, huiles et aquarelles – Par Yvette et Roland Terrasson, Marie Peinaud et Henri Vidal

Office de Tourisme des Monts de Guéret

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 17h00

INFO : 05 55 52 14 29

OU WWW.OT-GUERET.FR

 DU 27 AVRIL AU 13 MAI 2009**Bourgageuf****Exposition de peintures par Monsieur Bigey**

Sur le thème "nature morte et paysages" – Salle Marcel Deprez

Tous les jours de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 64 12 20

OU WWW.OT-BOURGANEUF.COM

CONFERENCE **JEUDI 23 AVRIL 2009****Fransèches****Conférence de Michel Manville**

Conservateur en chef du Patrimoine au Conseil Général de la Creuse, sur le thème "du village au paysage : aux sources du développement durable"

Salle d'exposition – 18h00

INFO : 05 55 66 98 88

ARTS DE LA PISTE **JEUDI 12 ET VENDREDI 13 MARS 2009****Aubusson****Dans la gueule du ciel**

Compagnie Moglice-Von Verx - Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson

Jeudi 12 mars à 20h30,

vendredi 13 mars à 19h30.

INFO : 05 55 83 09 09

DANSE **JEUDI 12 MARS 2009****La Souterraine****Grün**

Danse avec la Compagnie Contrepoint – Chorégraphie de Yan Raballand

Espace de L'Ecluse – 20h30

INFO : 05 55 63 46 46

 SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 MARS 2009**Guéret****Stage de danse Hip-Hop**

Dans le cadre du "Festival Urban Culture", stage dirigé par les danseurs de la Compagnie Hervé Koubi

La Fabrique – Espace Fayolle

INFO : 05 55 52 84 97

 MARDI 31 MARS 2009**Guéret****Moon dogs**

Compagnie Hervé Koubi – Dans le cadre du "Festival Urban Culture", danse Hip-Hop

La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

 SAMEDI 4 AVRIL 2009**Guéret****Battle**

Dans le cadre du "Festival Urban Culture", affrontement de 8 groupes de 5 danseurs, arbitrés par Andry

Entrée libre – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

 MARDI 5 MAI 2009**Aubusson****Boyakodah**

Compagnie Georges Monboye

Chorégraphie de Georges Monboye

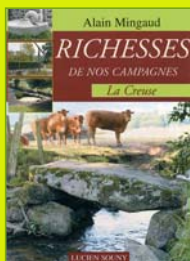
Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

Et aussi...

« RICHESSES
DE NOS CAMPAGNES :
LA CREUSE »

Par Alain Mingaud

Aux éditions Lucien Souny
192 pages : 30,00 €.Territoire figé par
l'exode rural
et préservé de l'urbanisation destructive,
la Creuse
a conservé une
grande partie deson patrimoine bâti : fontaines, lavoirs,
croix, chapelle, etc. Ce petit patrimoine,
souvent d'une très grande diversité,
constitue une richesse culturelle pour le
département qui voit sa population
tripler chaque été.Dans « Richesses de nos campagnes :
la Creuse », Alain Mingaud livre deux
ans de travail de terrain : 800 photos
rassemblant les 260 communes
du département, qui dressent un inventaire
non-exhaustif mais particulièrement
représentatif du patrimoine creusois.« BOIRE UN PETIT COUP...
JUSQU'À LA BITURE ? »Par Maurice Robert
Bistrot-Musée Associatif de Pageas (87230)
180 pages : 25,00 €.Sous un titre volontairement provocateur,
Maurice Robert propose un voyage
très sérieux dans la dépendance à l'alcool,
en sept chapitres abordant non sans
humour les différents rivages culturels de
l'alcoolisation. Ethnologue et directeur
honoraire de recherche au CNRS, l'auteur
est aussi engagé dans la lutte contre
l'alcoolisme et propose là un ouvrage
bien utile pour tous ceux qui souhaitent
explorer les différents aspects – anthropo-
logiques, historiques, médicaux
et quotidiens – de l'addiction à l'alcool.

BDC

Les coups de cœur

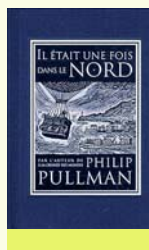
**Service du Conseil
Général, la Bibliothèque
Départementale de la
Creuse est le service
public chargé de dévelop-
per la lecture dans le
département, à travers
la constitution de collec-
tions, la création de biblio-
thèques, la formation ou
encore l'animation cultu-
relle. Des professionnels
passionnés, qui vous font
partager leurs coups
de cœur.**

ROMAN JEUNESSE

Tu seras une
formule 1, mon filsRenault, un jeune col-
légien subit une pres-
sion terrible de la part
de son père. Pour lui
plaire, Renault doit
être absolument pre-
mier de sa classe. Une
surdouée prend la tête
de la classe ; l'univers
de Renault bascule.
Les parents accen-
tuent leurs exigences,jusqu'à doper Renault qui se retrouve
petit à petit à bout de forces. La fin pro-
pose une alternative à cette escalade : le
respect des capacités de chacun.Un roman intelligent, sensible et drôle
sur la difficulté de répondre aux exigen-
ces familiales.

Dorine Bertrand – La joie de lire, 2008 – 8,90 €.

ROMAN DÈS 12 ANS

Il était une fois
dans le NordCe court roman se
situe chronologique-
ment avant la trilogie
« A la croisée des mon-
des ». On assiste à la
rencontre de deux per-
sonnages de légendes :
Lee Scoresby, l'aéro-
naute texan, et lorek
Byrnison, l'ours en
armure. Le jeune Lee atterrit dans un
port glacé du Nord, où règnent un
homme d'affaires et un politicien
véreux. Les deux compères vont scel-
ler leur amitié en se battant contre
l'injustice. Cette préquelle peut à la
fois convenir aux fans et non initiés
pour découvrir l'univers fantastique de
Philip Pullman.Philip Pullman – Gallimard Jeunesse, 2008 –
96 pages – 12,50 €.

DOCUMENTAIRE

Santo :
les explorateurs
de l'île planèteEn 2006 Santo,
petite île du
Pacifi-que, fut
le théâtre d'une
grande expé-
dition scientifi-
que au chevet de la
biodiversité.160 chercheurs venus de 25 pays ont
étudié pendant quatre mois tous les
milieux de ce concentré d'écosystèmes :
forêts, récifs coralliens, profondeurs
abyssales, etc. Les récits et les 350 pho-
tos réunis dans ce livre témoignent de
l'urgence de mieux préserver la planète
des périls qui la menacent.Vincent Tardieu et Lise Barnéoud – Belin, 2008 –
287 pages : 29 cm – 42,00 €.

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Nos campagnes encore oubliées !



Il ne fait plus de doute à présent que le Président de la République n'est pas celui de « la rupture » mais bel et bien celui de la continuité. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à regarder de plus près le fameux plan de relance présenté il y a quelques semaines. Une fois encore, la Creuse est la grande oubliée des promesses présidentielles, ces fameux 1000 projets anticrise qui ne bénéficieront pas

aux territoires ruraux qui en ont le plus besoin. Quelques demi-mesures concernent notre département, et encore ne s'agit-il que de simples recyclages de crédits figurant dans des contrats antérieurs, relatifs notamment à la modernisation de la ligne SNCF Limoges - Guéret.

C'est donc bien la continuité qui prévaut à la tête de l'Etat avec un désintérêt toujours plus grand pour nos campagnes. A ce plan de relance sans aucune ambition, s'ajoute toute une série de mauvais coups qui pleut sur notre département : fermetures d'équipements publics, réforme des cartes

judiciaire et militaire et tout récemment l'annonce la carte scolaire catastrophique pour la population creusoise avec un nouveau record quant aux suppressions de postes dans les établissements. Il est clair que les territoires ruraux ne constituent plus la priorité du Gouvernement qui laisse des pans entiers du pays à leurs difficultés sans leur accorder les moyens - notamment financiers - nécessaires à leur développement.

Pour notre part, nous ne nous résignons pas à cette situation et nous entendons poursuivre, à vos côtés, le combat que nous menons en faveur de la Creuse et des creusois. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des services départementaux qui s'investissent au quotidien auprès de la population dans cette période de crise profonde.

Plus que jamais, notre département doit faire entendre sa voix et résister avec force à l'isolement et l'oubli dans lesquels veut nous enfermer la politique nationale.

Jean-Luc LEGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Silence radio



Dans le cadre de l'examen du budget 2009, aux demandes de notre groupe, voici les réponses de la majorité du Conseil général :

- sobriété fiscale : recours à l'emprunt de 17,7 millions d'euros ;
- budget adapté au contexte de crise et anticipant les incidences économiques et sociales : augmentation de la fiscalité directe ;
- solidarité envers nos concitoyens les

plus démunis : augmentation des dépenses de fonctionnement

- recentrer et prioriser nos actions : financement de tout et tout de suite ;

- budget responsable : reproche sur la politique sarkoziste et critique du Président de la République ;

- choix stratégiques : lamentations sempiternelles et infondées sur le désengagement de l'Etat.

Face à une crise financière inédite, aux incertitudes économiques, aux angoisses sociales, le Département n'a aucune

proposition, aucune marge financière. Silence radio des élus socialistes ou peut-être attendent-ils, comme leur leader Mme Aubry, quelques mois pour réagir.

Pourtant, en 2008 avec le miracle des élections sénatoriales, le budget était équilibré...

Remarquez, fin 2008, moins 1.000 habitants et moins 200 emplois en Creuse, le budget 2009 finira par s'équilibrer tout seul ! Sans commentaire - Silence radio !

Remerciements : les équipes de déneigement ont démontré toute leur compétence et dévouement face aux intempéries de fin d'année.

Vœux : J'en profite pour souhaiter à tous les Creusois et à leurs proches une bonne et heureuse année 2009.

Recrutement de Béatrice Louis au secrétariat du groupe de la Droite Républicaine que vous pouvez contacter à notre permanence : les lundis et mercredis de 8h30-12h30 et de 13h30-17h00 ; les vendredis matin 8h30-12h30.

Tél : 05 44 30 23 28 - Courriel : blouis@cg23.fr ou laisser un message.

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine

FOL 23

Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse

VOTRE CENTRE DE VACANCES À SUPER-BESSE

Bien plus que des vacances !



Seul, **en groupe** (scolaires, sportifs, séminaires, amis...)
ou **en famille**, goûtez les **plaisirs de l'hiver** à la montagne
dans votre centre de vacances à Super-Besse.

Le temps d'un week-end ou d'un séjour,
adonnez-vous aux **joies de la glisse**,
rencontrez les volcans, observez la faune et la flore...

L'hébergement, la restauration et les activités sont adaptés
à vos besoins ; **choisissez votre formule**, consultez-nous ...

Toute l'équipe du centre de vacances "Paul Léger" vous réserve
un **accueil chaleureux et convivial** !

INFORMATIONS, TARIFS, RÉSERVATIONS

CONTACTEZ-NOUS !
04 73 79 60 49
superbesse@fol23.fr